

Informations Techniques UPM Raflatac

30-05-2022 FR SI

Produit

KRAFT BROWN 70 / EXTRA PERMANENT / KRAFT SPECIAL 90 / SCORE PRINTED

Code de vente

LH/SP3H/14/W3

Produit

Produit conçu pour les étiquettes qui accentuent un look authentique, naturel et vintage. Convient à l'étiquetage élégant du vin et des boissons ainsi qu'à l'utilisation promotionnelle générale.

Valeurs techniques moyennes

Frontal

KRAFT BROWN 70

Produit

Papier kraft brun à nervure standard, frictionné sur machine et fabriqué à partir de pâte de résineux à fibres longues.

Grammage

70 g/m² ISO 536

Epaisseur

95 µm ISO 534

Résistance à la traction SM

5,8 kN/m ISO 1924/1

Résistance à la traction ST

2,9 kN/m ISO 1924/1

Opacité

93 % ISO 2471

Imprimabilité

Adapté aux méthodes d'impression par offset, à base d'eau, sérigraphie et flexographie UV.

Adhésif

SP3H

Type

Adhésif permanent fort à usage universel pour les formats.

Composition

Emulsion acrylique modifiée.

Adhérence instant. (Tack)

13 N/25mm FTM 9

Résistance au cisaillement min

2 h FTM 8

Dorsal

KRAFT SPECIAL 90

Produit

Papier dorsal kraft blanc sans bois.

Grammage

86 g/m² ISO 536

Epaisseur

87 µm ISO 534

Résistance à la traction SM

8,7 kN/m ISO 1924

Résistance à la traction ST

3,8 kN/m ISO 1924

Performance

Epaisseur totale

202 µm

Température minimum d'étiquetage

5°C

Température d'utilisation

-10°C +80°C

Limite de conservation

A compter de la date de fabrication: 24 mois dans les conditions de stockage définies par FINAT (+20-25°C et 40-50% RH). Un Stockage à des températures et/ou à des niveaux d'humidité plus élevés que ceux recommandés va diminuer la durée de vie du produit.

Information

Information produit

Les refentes permettent une séparation facile et commode du papier support, ce qui représente un avantage aussi bien pour les imprimeurs que pour les utilisateurs. Nos feuilles portent des refentes s'ouvrant seulement à la pliure entre 90-120° et espacées à 35mm d'intervall.

Agréments

Agréments

Pour plus d'informations sur la conformité quant aux applications d'étiquetage alimentaire, veuillez contacter votre représentant commercial local pour obtenir la Déclaration de conformité (DoC).

Agréments

L'étiquetage des jouets: Ce produit est conforme au European Standard EN71-3:2013 "Safety of Toys"- Migration de certains éléments.

Clause d'exclusion de responsabilité

Nos recommandations sont basées sur notre expérience et notre savoir-faire actuels. L'utilisation de nos produits étant hors de nos possibilités de contrôle, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages qui pourraient survenir lors de leur utilisation. Les utilisateurs de nos produits sont tenus de s'assurer que le produit est adapté à un usage particulier, qu'ils auront défini à leur entière discrétion. Les utilisateurs sont tenus de respecter toutes les lois en vigueur et/ou les tests exigés sur le produit fini. Les utilisateurs sont responsables de la mise sur le marché de leurs produits.

La présente publication ne donne droit à aucune garantie, expresse ou tacite, et son usage est limité à son destinataire. La présente publication ne peut être transférée à un quelconque tiers. Nous déclinons toute responsabilité eu égard à l'utilisation de nos produits avec d'autres supports.

Tous nos produits sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'UPM Raflatac et leur utilisation doit être conforme à toutes les lois en vigueur.

La présente publication remplace toutes les précédentes. Toutes les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis de notre part.

